

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 mars 1999, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du contrat de ville, le quartier du Golf à Oullins a fait l'objet d'une restructuration des espaces extérieurs résidentiels.

Quelques aménagements complémentaires permettraient de répondre pleinement aux usages constatés.

Les travaux envisagés comportent deux volets :

- le premier concerne l'aménagement des espaces situés de part et d'autre de l'escalier classé dans le domaine public communautaire à la fin de l'année 1998. Il s'agit principalement de travaux de densification des plantations, d'enrobage de plates-formes, aujourd'hui en stabilisé avec des problèmes d'entretien, et d'installation de bordures de protection pour éviter un écoulement de terre et de galets le long de l'escalier,

- le second concerne l'aménagement des espaces situés à la limite sud de l'escalier et jusqu'aux premières copropriétés situées dans cet axe. Il s'agit de réaménager très simplement, en accord avec les syndicats concernés, l'espace reliant les logements sociaux aux copropriétés assurant ainsi une cohésion et une unité au quartier.

Le coût global de cette opération, sous maîtrise d'ouvrage de la société d'HLM Habitations modernes et familiales (HMF), est évalué à 871 000 F TTC, le financement suivant est proposé :

- Etat	216 000 F
- Communauté urbaine	655 000 F

B - Propose de délibérer comme suit ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à :

a) - signer la convention à intervenir avec la SA d'HLM HMF prévoyant les modalités de versement de la participation financière de la Communauté urbaine,

b) - verser la somme de 655 000 F correspondant à la participation financière communautaire au titre de cette opération.

2° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 1999 et suivants - compte 657 280 - fonction 66 - opération 0054.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,